

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

No. de résolution
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LYSTER**

Procès-verbal du
4 décembre 2017

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 4 décembre 2017 à 20 h 47.

Sont présents : Geneviève Ruel, Dave Boissonneault, Benoit Jalbert, Yves Boissonneault et David Boissonneault, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ordre du jour du
4 décembre 2017

**ORDRE DU JOUR
Séance extraordinaire du 4 décembre 2017**

- 1 **AVIS DE CONVOCATION**
- 2 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 - 3.1 Présentation des prévisions budgétaires pour l'année 2018
 - 3.2 Délibérations et période de questions
 - 3.3 Adoption du budget pour l'exercice financier 2018
 - 3.4 Programme triennal d'immobilisations
 - 3.5 Publication du budget dans le bulletin municipal
- 4 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Avis de
convocation

Les membres du conseil municipal de Lyster présents déclarent avoir reçu l'avis de convocation requis pour la tenue d'une séance extraordinaire et consentent à la tenue de la présente séance.

287-12-2017
Adoption de
l'ordre du jour

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.

ADOPTÉE

Délibérations et
période de
questions

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente le budget pour l'année 2018. Par la suite, Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

288-12-2017
Adoption du
budget pour
l'exercice
financier 2018

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le budget présenté pour l'exercice financier 2018 soit adopté tel que présenté.

Secteur	2018
Administration générale	356 575 \$
Sécurité publique	252 009 \$
Transport	553 746 \$
Hygiène du milieu	254 179 \$
Santé et bien-être	53 999 \$
Amén, urbanisme	97 467 \$
Loisirs et culture	326 829 \$
Frais de financement	276 191 \$
Affectations	50 000 \$
 Grand total du budget	 2 220 995 \$

ADOPTÉE

Initiales du maire
Initiales du dir. gén.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

289-12-2017
Programme
triennal
d'immobilisations

**SUR LA PROPOSITION DE : YVES BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal suivant :

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION 2018

Année	Objet	Dépense	Financement
2018	Prolongement des réseaux aqueduc et égout sur la rue Laurier jusqu'à la rue St-Pierre	50 000 \$	Surplus accumulé
	Aménagement d'une aire de repos au Centre des loisirs et d'un sentier le long de la rivière	30 000 \$	Réserve affectée et aide financière FPC
	Nettoyage des puits d'eau potable	65 000 \$	Aide financière TECQ
	Remplacement de ponceaux et pavage Chemin de la Grosse-île sur 6 500 m	1 700 000 \$	Surplus accumulé et/ou aide financière et/ou règlement d'emprunt
	Stationnement garage et caserne	25 000 \$	Surplus accumulé
	Aménagement extérieur de la Gare (stationnement, mur de pierre, terrassement du terrain)	41 117 \$	Aide financière TECQ
	Remplacement des lumières de la Surface Desjardins	20 000 \$	Aide financière TECQ
	Agrandissement pour entreposage au Centre des loisirs	50 000 \$	Aide financière et/ou surplus accumulé
	Jeux d'eau au Centre des loisirs	100 000 \$	Aide financière TECQ
	Quatre enseignes signalisation de la vitesse	20 000 \$	Surplus accumulé et/ou budget de fonctionnement
2019	Pavage de la rue St-Pierre	150 000 \$	Budget de fonctionnement, surplus accumulé
	Insonorisation de la Surface Desjardins phase 1	25 000 \$	Budget de fonctionnement, surplus accumulé
2020	Remplacement de ponceaux et pavage Rang 3 Est sur 3 500 m	900 000 \$	Surplus accumulé et/ou aide financière et/ou règlement d'emprunt

ADOPTÉE

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE la directrice générale soit autorisée à publier le budget 2018 et le programme triennal dans le bulletin municipal.

ADOPTÉE

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 21 h 17.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

290-12-2017
Publication du
budget dans le
bulletin municipal

291-12-2017
Levée de la
séance

<i>Initiales du maire</i>
<i>Initiales du dir. gén.</i>

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



LYSTER

Sylvain Labrecque
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière